



CONSEIL D'ÉTAT – SECTION DU CONTENTIEUX

**QUESTION PRIORITAIRE DE
CONSTITUTIONNALITÉ**

Pour :

L'association Regards Citoyens, association régie par la loi du 1er juillet 1901 et déclarée le 9 juin 2010 à la préfecture du Rhône (déclaration publiée au Journal Officiel de la République française n° 20100026 du 26 juin 2010), dont le siège social est domicilié chez Julien Rabier, Bâtiment A2, 17 rue Corneille à Toulouse (31100).

À l'appui de la requête n° 403.916